

Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Pré requis : *Aucun*

Durée : *14 heures.*

Il convient d'adapter le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise.

Nombre de participants : *4 à 10 stagiaires*

Lieux : *Intra entreprise ou salle disponible sur nos sites accessibilité PMR*

SPST 19-24 : 22 Rue Bessot à MALEMORT

SPST 19-24 : 9 Rue Louis Taurisson à BRIVE

SPST 19-24 : 14 Bis Avenue Alsace Lorraine à TULLE

SPST 19-24 : Zone du Bois Saint Michel à SAINT-ANGEL

SPSTI 23-87 : Zi cher du Prat, 9 Rue du Cros à GUERET

SPSTI 23-87 : 6 Rue Voltaire à LIMOGES

AMCO-BTP - 6 Allée Duke Ellington à LIMOGES

SPST 19-24 : 185 Route de Lyon à PERIGUEUX

CIST47 - D 813- Parc Activité de la Croix de Lugat à ST PARDOUX DU BREUIL

CIST47 - Chambre des métiers - 2 Impasse Morère à AGEN

SSTI33 - Sortie 13 - Rue Walter Scott à PESSAC

SSO - 40 rue Georges Messier à OLORON SAINTE MARIE

SSTI ORTHEZ - ACTUEL BURO Avenue Pierre Mendes à ORTHEZ

SSTI ORTHEZ - Salle Pierre Seillant Avenue du général de Gaulle à ORTHEZ

SIST LIBOURNE - 5 Rue Firmin Didot à LIBOURNE

SIST79 - 1 rue Alfred Nobel à NIORT

Prix : *206,00 € HT/stagiaire*

Prix forfait groupe : *1236,00 € HT/groupe de 6 à 10 stagiaires*

Intervenant : *Formateur SST certifié par l'INRS*

Objectifs :

A la fin de la formation le stagiaire doit-être capable :

- D'intervenir face à une situation d'accident du travail
- De mettre en application ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

PROGRAMME :**Jour 1**

- Accueil des stagiaires et ouverture de session.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
- Protéger de façon adaptée.
- Examiner la victime.
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Secourir la victime de manière appropriée lorsque :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures

Jour 2

- Secourir la victime de manière appropriée lorsque :
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas, et ne respire pas
- Évaluation certificative de fin de formation
- Bilan de la formation

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tout au long de la formation, différentes méthodes pédagogiques seront utilisées et plus particulièrement les méthodes démonstrative, expositive et interrogative. La mise en situation d'accident simulé permettra d'aborder les deux domaines de compétences du SST : la prévention et le secours.

EVALUATION DES SST :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le Document de référence. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST » et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation certificative, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Validité du certificat : 24 mois

Recyclage : oui

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL :

- Par téléphone : **05.55.20.75.30**
- Par mail : formation@stlim.org